

10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Présentation officielle
de la 10^e conférence du Pacifique insulaire
pour la conservation de la nature
et les aires protégées,
du 20 au 24 avril 2020 à Nouméa

DOSSIER DE PRESSE DU JEUDI 20 JUIN 2019

Programme de la présentation

- 16 h Accueil des invités et introduction des intervenants
- 16 h 05 Remarques préliminaire du directeur du centre culturel Tjibaou,
Emmanuel Tjibaou
- 16 h 10 Discours du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,
Philippe Germain
- 16 h 20 Discours du directeur général du Programme régional océanien de
l'environnement (PROE), Kosi Latu
- 16 h 25 Questions des médias et interviews
- Cocktail.



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

La 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et la Table ronde des îles du Pacifique, en lien avec le pays hôte, organisent tous les six ans la conférence pour la conservation de la nature et les aires protégées. Après la Papouasie Nouvelle-Guinée en 2007 et Fidji en 2013, la Nouvelle-Calédonie s'est portée candidate pour accueillir la 10^e édition de cette conférence en avril 2020. Il s'agira d'un événement majeur pour la région Pacifique car il orientera les politiques de conservation instaurées pour la région après 2020, et définira la « voix océanienne » et les messages qui seront partagés avec le reste du monde.

Une occasion unique pour la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie s'est portée candidate pour accueillir cet événement. Les discussions ont été initiées en mars 2018, lors de la réunion ministérielle sur la conservation des requins, à Apia, à Samoa. Elles se sont poursuivies en octobre 2018 avec la venue à Nouméa d'une délégation du PROE, conduite par son directeur général adjoint, Stuart Chape, pour préparer ce rendez-vous de grande envergure. À cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, représenté par Didier Poidyaliwane, membre du gouvernement notamment en charge de l'écologie et du développement durable.

Cette conférence constituera un événement majeur dans le Pacifique, dans la mesure où 2020 sera l'année :

- de l'évaluation des objectifs d'Aichi du plan stratégique 2011-2020 de la convention de la diversité biologique des Nations unies ;
- de la publication d'un nouveau plan stratégique mondial pour la biodiversité publié lors de la 15^e conférence des parties de la convention de la diversité biologique en Chine en novembre (COP 15 CBD) ;
- du congrès mondial de la nature, organisée par l'UICN à Marseille en juin 2020.

Il s'agit également de l'année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.

Accueillir la 10^e conférence pour la conservation de la nature et les aires protégées constitue une occasion unique pour la Nouvelle-Calédonie de valoriser sa politique de conservation de la biodiversité et d'être visible à l'échelle régionale et internationale.



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Programme de la 10^e conférence

Le titre de la conférence est "**Agir pour la nature et la résilience du Pacifique**". Elle se déroulera du 20 au 24 avril, au centre culturel Tjibaou, à Nouméa.

Les sujets retenus seront spécifiques au Pacifique et porteront à la fois sur des thématiques environnementales (océan, paysages, pollution, changement climatique...) et sur des sujets transversaux (résilience, financement, gouvernance...).

La première journée sera dédiée à la présentation de l'état de l'environnement dans le Pacifique. Le dernier jour donnera lieu à une réunion ministérielle de haut niveau, permettant l'adoption d'une déclaration et d'engagements des dirigeants du Pacifique en matière de biodiversité. Cette déclaration sera portée en 2020 dans toutes les instances internationales (congrès mondial de la nature et à la COP 15 CBD). Une journée sera également dédiée à des visites de terrain et des rencontres avec les acteurs locaux.

Les **Prix du leadership en environnement des îles du Pacifique** seront remis durant cette conférence.

Objectifs

- Évaluer le cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées pour la période 2014-2020 ;
- établir un nouveau cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées dans le Pacifique pour les quatre à sept prochaines années.
- publier un rapport sur l'état de la conservation en Océanie en 2020, qui évaluera les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs fixés par les engagements de la convention sur la diversité biologique (objectifs d'Aichi).



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Les Prix du leadership en environnement des îles du Pacifique

Pour qui ?

Toute personne, groupement, gouvernement, organisation non-gouvernementale, pays peut concourir.

Pour quels projets ?

Les Prix seront attribués à des réalisations pertinentes liées à la durabilité environnementale dans les 21 pays et territoires insulaires du Pacifique dans les domaines thématiques relevant du mandat du PROE :

- **Biodiversité et protection des écosystèmes** - réalisations relatives à la protection des espèces et des écosystèmes terrestres et marins, la création et la gestion d'aires protégées, réalisations en lien avec la durabilité des moyens de subsistance ;
- **Gouvernance environnementale** - réalisations liées à l'établissement et à la mise en œuvre des politiques et réglementations nationales environnementales, de cadres régionaux et d'initiatives locales relatifs aux problématiques environnementales ;
- **Adaptation au changement climatique et résilience** - solutions innovantes pour l'adaptation fondée sur les écosystèmes aux niveaux local, territorial et national ;
- **Gestion des déchets et lutte contre la pollution** - solutions et initiatives innovantes pour réduire et/ou améliorer la gestion des déchets et le contrôle de la pollution aux niveaux local, territorial et national.

Les catégories de Prix

Catégorie A : Prix pour l'excellence du [leadership national](#) en matière de durabilité environnementale et de conservation.

Catégorie B : Prix pour l'excellence du [leadership local](#) en matière de durabilité environnementale et de conservation.

Catégorie C : Prix pour l'excellence dans le leadership et l'innovation dans les [médias environnementaux](#).

Catégorie D : Prix pour l'excellence du [leadership des jeunes](#) en matière de durabilité environnementale et de conservation

Catégorie E : [Champion de l'environnement du Pacifique](#) - toutes les catégories sont éligibles ; le lauréat sera considéré par le jury comme le candidat exceptionnel.

Catégorie F : Prix pour l'excellence dans le leadership environnemental du Pacifique [pour l'ensemble de ses réalisations tout au long de sa vie](#).



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Critères d'évaluation

Les candidatures seront reçues par le PROE. Un jury, composé de professionnels qualifiés et expérimentés, examinera toutes les candidatures selon un processus de sélection rigoureux basé sur les critères mentionnés ci-après et prendra les décisions finales d'attribution des récompenses. Seules les catégories A, B, C, D et F feront l'objet d'une nomination. Le jury sélectionnera le gagnant de la catégorie E parmi toutes les catégories.

Les critères de sélection :

- Les initiatives, actions, projets, programmes et/ou recherches ont apporté une contribution significative et pérenne à la durabilité environnementale des îles du Pacifique aux niveaux local, territorial et / ou régional.
- La contribution du candidat reflète des approches novatrices en matière de gestion et de conservation de l'environnement par une entité locale, un pays ou un territoire, y compris un changement politique et/ou institutionnel et l'émancipation des populations locales.
- L'action contribue à la conservation d'une espèce ou d'écosystèmes menacés ou concerne une recherche appliquée originale et innovante contribuant à la durabilité environnementale.
- L'action sensibilise à l'importance de notre environnement par le biais d'articles de presse pertinents publiés dans les médias de la zone Pacifique.

Une attention particulière sera accordée aux initiatives qui sont des sources d'inspiration concrètes et reproductibles.

Le jury s'attachera aussi aux points suivants :

- Quelles sont les réalisations ou actions du candidat et comment ont-elles eu un impact positif sur l'environnement ?
- Ces actions ont-elles eu un impact négatif non intentionnel? Par exemple, le travail est-il lié à des entreprises ayant une mauvaise gestion de l'environnement, ces actions ont-elles eu un impact négatif sur la population, etc. ?
- Ces actions sont-elles liées à d'autres plateformes sociales et culturelles (par exemple, méthodes traditionnelles utilisées, développement et éducation des jeunes, des communautés entières travaillant ensemble) ?
- La candidature dispose-t-elle de solides références pour être soutenue ? Dispose-t-elle de recommandations de leaders des pays et territoires concernés, d'articles dans les médias, etc. ?
- Quels ont été les principaux défis rencontrés par le candidat et comment les a-t-il surmontés ?
- Les actions du candidat peuvent-elles servir d'inspiration aux autres ?



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Remise des Prix et récompenses

Les Prix seront remis lors de la 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées, qui se tiendra à Nouméa du 20 au 24 avril 2020.

Les lauréats des différentes catégories seront récompensés : certificat, trophée sculpté, etc. La nature de ces récompenses est à l'étude.

Infos pratiques

La date limite de soumission des formulaires de candidature dûment renseignés est fixée au 30 novembre 2019. Les formulaires de nomination doivent être soumis au PROE :

- par courriel à pacificconference2020@sprep.org en indiquant comme objet du message "Nomination PLEIP" ;
- ou par voie postale à : PLEIP Nominations, c\ - SPREP, P.O. Box 240, Apia, SAMOA.

Dates à retenir

- ouverture d'appel à candidatures : 20 juin 2019 ;
- date limite de soumission des candidatures : 30 novembre 2019 à 23 heures (heure de Samoa) ;
- notification des gagnants : 31 janvier 2020 ;
- remise officielle des prix : 20 avril 2020.



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Les organisateurs

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE)



Organisation régionale intergouvernementale en charge de l'environnement, il coordonne la stratégie régionale de la conservation de la nature et fait la promotion de la coopération dans le Pacifique.

La Table ronde des îles du Pacifique, présidée par l'UICN Océanie (Union internationale pour la conservation de la nature)



La Table ronde est une coalition d'organisations de conservation de la nature, d'ONG, de bailleurs et d'agences régionales. Elle a été créée pour renforcer les actions de conservation dans la région des îles du Pacifique.

Le pays hôte en 2020 : la Nouvelle-Calédonie



Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a présenté sa candidature pour accueillir, en avril 2020, la 10^e conférence pour la conservation de la nature et les aires protégées.



10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

20-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Contacts

- Amanda Wheatley, conseillère en biodiversité du PROE : amandaw@sprep.org
et Juney Ward, son adjointe : juneyw@sprep.org
- Anne-Claire Goarant, service de la Coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : anne-claire.goarant@gouv.nc
- Site internet : www.pacificnatureconference.com